



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PEL

Question écrite n° 112084

Texte de la question

Mme Marguerite Lamour attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des personnes titulaires de l'allocation adulte handicapé compte tenu des nouvelles dispositions en terme de fiscalisation des plans d'épargne logement de plus de douze ans. Cette fiscalisation aura pour conséquence d'augmenter le revenu fiscal de référence des personnes titulaires de l'AAH qui verront du même coup les avantages auxquels ils peuvent prétendre du fait de leur handicap ne plus leur être attribués. Elle remercie de bien vouloir lui apporter des éléments de réponse à cette interrogation.

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112084

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12654